

# Compte rendu de la réunion du CDPSED21

19/01/2019

## Maison des associations Dijon

### **Membres du bureau présents : 5**

Régis NICOLLE *président*, Denis RENARD *secrétaire*, Thierry GUILLOT, Fabrice MELINE, Alexandre REBILLET *secrétaire adjoint*.

### **Membres du bureau excusés mandatés : 1**

Thierry PESSIN

### **Membres du bureau absents :1**

Richard Bordereau excusé

### **Pêcheurs licenciés 2018 présents ou représenté: 12**

Daniel Busont (représenté), Christian Defaut, Bruno Occelli, Thierry Soilly, Gérard Granados, Gérard Thomas, Patrice Burckenstock, Damien Frère, Alain Dorotte, Régis Maire, Jean Philippe Daubourg, Théo Rebillet.

### **Nombre de votants : 18**

Pour tous les concours, remerciement à toutes les personnes qui ont participé aux organisations.

1. **Bilan des championnats 2018** : *Seuls, les podiums et qualifications sont indiqués*

**Championnat Pêche mixte :**

- Challenge Départemental – 23 participants
  - 1er Régis Nicolle
  - 2<sup>ème</sup> Damien Frère
  - 3<sup>ème</sup> Gérard Granados
- Départemental :
  - 1<sup>ère</sup> division CO à Pont Royal et St Thibault -11 concurrents:
    - 1<sup>er</sup> Régis Nicolle *qualifié ligue Bourgogne*
    - 2<sup>ème</sup> Judicael Laligant *qualifié ligue de Bourgogne*
    - 3<sup>ème</sup> Johan Briffaut *qualifié ligue de Bourgogne*
    - 4<sup>ème</sup> Alexandre Rebillet *qualifié 2<sup>ème</sup> division*
- Régional :
  - Ligue Bourgogne à Lamarche sur Saône -36 concurrents:
    - 3<sup>ème</sup> Thierry Pessin *qualifié 3<sup>ème</sup> division*
    - 6<sup>ème</sup> Régis Nicolle *qualifié 3<sup>ème</sup> division*
- National :
  - 3<sup>ème</sup> division au Bourdon 89 - 26 concurrents :
    - 9<sup>ème</sup> Alain Dorotte- *maintenu*
- **Masters : néant**
- **Vétérans :**
  - Régional à St Florentin 89 – 10 concurrents
  - 1<sup>er</sup> Dominique N.Diaye
  - Coupe de France Vétérans catégorie V2 à Biches 58 - 134 concurrents :
    - 1<sup>er</sup> Gérard Granados
- **Club :**
  - Départemental CO sociétés à Pouilly – 7 équipes
    - 1<sup>er</sup> UDFP A
    - 2<sup>ème</sup> UDFP B
    - 3<sup>ème</sup> APC A

**Championnat Pêche au moulinet :**

- Régional à Baye 58 -24 concurrents:
  - 3<sup>ème</sup> Richard Bordereau *qualifié 2<sup>ème</sup> division*
  - 4<sup>ème</sup> Alexandre Rebillet *qualifié 2<sup>ème</sup> division*
- 3<sup>ème</sup> division à Ferrières les Sceys 70 – 21 concurrents
  - 5<sup>ème</sup> Régis Nicolle *qualifié 2<sup>ème</sup> division*
  - 9<sup>ème</sup> Alain Dorotte *qualifié 2<sup>ème</sup> division*
- 2<sup>ème</sup> division à Bessais le Fromental 03 – 36 concurrents

- **Championnat plombée :**
  - Régional au réservoir de Pannecières 58 -44 concurrents
    - 1er Laurent Ravelet *Qualifié 3eme division*
    - 2<sup>em</sup> Thierry Guillot *Qualifié 3eme division*
    - 3<sup>eme</sup> Richard Camus Alba *Qualifié 3eme division*
    - 10<sup>eme</sup> François Xavier Picavet *Qualifié 3eme division*
    - 11<sup>eme</sup> Denis Renard *Qualifié 3eme division*
    - 14<sup>eme</sup> Julien Tupinier *Qualifié 3eme division*
    -
  - 3<sup>eme</sup> division à Gray 70 - 29 concurrents
    - 3<sup>eme</sup> Gilles Royer *Qualifié 2eme division*
    - 4<sup>eme</sup> Damien Frère *Qualifié 2eme division*
    - 10<sup>eme</sup> Régis Nicolle - *Qualifié 2eme division*
  - 2<sup>eme</sup> division Arles – 30 concurrents
    - 5<sup>eme</sup> Damien Frère *Qualifié 1ere division*
    - 9<sup>eme</sup> Jean Philippe Daubourg - *Maintien 2eme division*
  - Championnat de France des clubs feeder à Abbeville 30 équipes
    - 2eme UDFP
    - 14eme APC21
  - Coupe de France plombée
    - Qualificatif
      - 1<sup>er</sup> Michel Colin *qualifié Coupe de France*
      - 2<sup>em</sup> Patrice Burckenstock *qualifié Coupe de France*
      - 4<sup>eme</sup> Julien Tupinier *qualifié Coupe de France*
      - 5<sup>eme</sup> Laurent Ravelet *qualifié Coupe de France*
      - 10<sup>eme</sup> Gilles Royer *qualifié Coupe de France*
      - 11<sup>eme</sup> Denis Renard *qualifié Coupe de France*
      - 16<sup>eme</sup> François Xavier Picavet *qualifié Coupe de France*

## Points évoqués :

- Tarif des licences
  - 45€ FFPS + 13€ CDPS21 = 58€

L'assemblée du CDPS21 mandate le président pour remettre un courrier de mécontentement concernant la hausse du prix de la licence, la diminution ou suppression des ristournes aux CD, la nouvelle cotisation pour les championnats nationaux ainsi que les fortes augmentations de participation aux diverses coupe de France, championnats de clubs...

Dans un contexte de baisse de licences, le ponctionnement encore plus important des pêcheurs sans remise en cause des dépenses de la FFPS et celles des championnats des équipes de France aura un effet négatif sur les participations aux épreuves nationales et entrainera une diminution encore plus grave des licences.

- Pertes de licences :
  - APC 2
  - GAC :0
  - TM21 :?
  - UDFP 5
- Incidence sur le budget du CD21 ED. Moins 100€

Remise en cause des participations aux coupes de France et Championnats des clubs dans un contexte d'augmentation du prix des participations.

Après débat, il est décidé pour 2019 et à titre expérimental, de conserver le paiement par le CDPSED21 des participations aux coupes de France et aux championnats des clubs mixte et feeder. Un bilan sera réalisé en fin d'année pour modifier ou non ces mesures.

- Arbitres
  - Une formation d'arbitre devrait avoir lieu fin 2019, un appel à volontaire est fait. MM. Alain Dorotte et Alexandre Rebillat sont volontaires.

- Challenge Départemental :

Après une année expérimentale d'une formule ou comptent les concours feeders et les concours de pêche mixte, il est décidé :

- De conserver cette organisation
- Le CDPSED21 financera les récompenses.
- Le nombre de concours comptant pour le classement reste à 3
- Le nombre de participation minimum pour être récompensé sera de 3
- Les américaines ne comptent pas

- Buvettes Championnats

Devant les difficultés pour trouver des personnes pour tenir les buvettes lors des championnats, il a été proposé de les confier aux clubs volontaires.

Après débat ou une seule personne était contre sans proposer de solution, il a été décidé d'essayer de conserver la buvette au CD sous réserve de volontaires. Le prochain championnat sera décisif pour la suite des organisations.

- Participation aux concours des clubs du CD21 : Le président a fait les remarques suivantes :
  - Il est regrettable de constater que les pêcheurs de certains clubs ne participent pas ou très peu aux concours pêche mixte des autres clubs, alors que ces même absents réclament plus de concours.
- Comportement notamment lors du concours du CD à Giséy. Des efforts de la part des organisateurs ont permis, avec difficulté de proposer une buvette, mais elle a été est ignorée par beaucoup.
- Calendrier CD21. en annexe

Le président a proposé aux pêcheurs au feeder de faire un championnat des clubs feeder de Côte d'Or. Cette proposition a suscité l'intérêt de tous.

Il pourrait être organisé 10 novembre à Saint Jean de Losne

Equipe de 4 pêcheurs licenciés du même club

Sans fouillis ni ver de vase

5 heures de pêche

4 secteurs avec 1 pêcheur de chaque équipe

Coupe à la première équipe

Organisation du CD pour 2019 et par l'équipe gagnante pour la suite.

Fin de séance à 16h30

Dijon le 19 Janvier 2019

Le président

Régis NICOLLE

Le Secrétaire

Denis RENARD

Le trésorier

Thierry PESSIN absent


